

# CQP ALS

## Certificat de Qualification Professionnelle « Animateur de Loisir Sportif »



Le **CQP ALS** est un diplôme de la branche professionnelle du sport, il concerne des personnes ayant besoin d'une reconnaissance institutionnelle et d'une qualification professionnelle leur permettant d'exercer contre rémunération.



### Organisation de la formation :

Formation en alternance (161h en OF / Min. 80h en structure)

Durée entre 5 et 7 mois en fonction des programmations

Modules de formation sur les week-ends ou semaine/we

En externat (ni hébergement ni restauration)

Temps de formation en présentiel et en distanciel (voir les dates sur le site)

Tarifs financement :

- individuel : 2692 €

- individuel + Formation PSC1 : 2757 € (Pour le PSC1 : consulter nos dates)

- avec prise en charge : 3125 €

PSC1 non pris en charge par le CPF

Frais de candidature : 80 € non remboursable



### Prérequis à l'entrée en formation :

- Être âgé de 16 ans révolus à l'entrée en formation
- Être titulaire du diplôme PSC1 (ou équivalent : AFPS, BNS, SST...)
- Avoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'animation d'activités de loisir sportif datant de moins d'un an à la date de l'entrée en positionnement

### Conditions d'accès à la formation :

- Dossier de candidature complet
- Structure d'alternance et tuteur
- Validation des tests techniques
- Validation du financement
- Positionnement